

CHALLENGE BITUME 27
ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE
DU 10 JANVIER 2020
MAIRIE DE LA VIEILLE-LYRE

M. Chassevant Alain : président du Challenge Bitume 27 représentant Grosseoeuvre
Mme Fondacci Anne : représentant Grosseoeuvre et secrétaire de Bitume 27
M. Papillard Jean-Yves : trésorier du Challenge Bitume 27
M. Roux Alain : représentant Gouville et responsable du classement de Bitume 27
M. Gouin Stéphane : représentant Gouville
M. Lefebvre Eric : représentant Serquigny
M. Corouge Armand : représentant Serquigny
Mme Vial Sylvie : représentant La Barre en Ouche et membre décisionnaire du CB 27
Mme Peperstraete Estelle : athlète, représentant Verneuil sur Avre et membre décisionnaire du CB 27
M. Varangle Michel : représentant Thiberville
M. Oursel Guy : représentant La Vieille-Lyre
M. Morière Marc : représentant La Vieille-Lyre
M. Nieto Michel : représentant Guichainville
M. Louvel Daniel : représentant Guichainville
M. Sas Guillaume : représentant Verneuil sur Avre
Mme. Floury Maude :coureuse à pied
Mme Guillardreau Isabelle :coureuse à pied
M Lebrun Guy :coureur à pied
M Argentin Benoît :coureur à pied

Membres excusés :

M. Pitard Didier : représentant La Saussaye
M Beauteur Jean-Claude : représentant Rugles
M. Bely Bernard : président de la C.D.C.H.S et du Challenge de l'Andelle
M. Jouen Gérard : représentant Thiberville
M. Vanthuyne Marc : représentant Guichainville
M Naudin Jean-Louis : représentant Grosley sur Risle
M Civel Dominique : représentant Grosley sur Risle
M. Goethals Geoffrey : représentant Boissey le Châtel
M. Lejean Marc : représentant Boissey le Châtel
Mme Roublin Charlène : coureuse à pied
M. Roussin Wilhem : responsable du site internet : normandiecouseapied.com
M. Huart Nicolas : représentant La Saussaye
M. Mercier Christian : représentant Grosley sur Risle et ambassadeur de Bitume 27
M Mifort Camille :coureur à pied

Le président ouvre la séance à 20h00 :

Points abordés :

1) Ouverture de la séance

Le Président Alain Chassevant a ouvert la séance en remerciant la municipalité de La Vieille-Lyre de nous recevoir pour l'AG extraordinaire. Il confirme sa démission du bureau Il arrête aussi l'organisation de sa course de Grosseoeuvre. Celle-ci est reprise en charge par son fils Julien.

2) Intervention d'Alain Roux

Alain passe ensuite le relais à Alain Roux. En reprenant les statuts du Challenge Bitume 27 et en conformité avec ceux-ci, les élections peuvent prendre place. Il est décidé d'élire 6 personnes pour former le nouveau bureau. Par rapport à l'AG du 23 novembre dernier 4 personnes avaient déjà donné

leur accord pour faire parti du nouveau bureau. Ce sont Charlène Roublin, Camille Mifort (pour prendre en charge la mise à jour des classements), Estelle Peperstraete et Sylvie Vial pour le secrétariat et la trésorerie. Alain demande aux éventuels candidats de se manifester pour le dernier poste en précisant que les affectations sont modulables par le nouveau bureau lui-même (le poste de président faisant un peu peur à un éventuel candidat). Maude Flourey se propose d'intégrer le bureau mais pas pour la présidence.

3) Intervention de Jean-Yves Papillard

Suite à aucune candidature pour la présidence Jean-Yves la propose à Estelle. Cette dernière accepte d'assurer cette fonction. Le bureau étant complet, il est mis au vote et élu à l'unanimité.

4) Composition du nouveau bureau

Les affectations des différents postes est alors établi par le nouveau bureau :

Présidente : Peperstraete Estelle
Secrétaire : Flourey Maude
Trésorière : Vial Sylvie
Responsable des classements : Roublin Charlène et Mifort Camille
Membre décisionnaire : Papillard Jean-Yves

Le nouveau bureau est donc composé de 6 membres. Il est renouvelable par tiers chaque année par ordre alphabétique. Les membres s'engagent à faire toutes les démarches nécessaires auprès du bureau des associations à la Préfecture et au niveau de la Banque.

5) Conseil d'administration de l'association Challenge Bitume

Le Conseil d'Administration ne change pas au 1^{er} janvier 2020 :

Membre Honoraire : Mercier Christian
Membres Fondateurs : Fondacci Anne: Grossoeuvre
Chassevant Alain : Grossoeuvre
Membre bienfaiteur : Papillard Jean-Yves
Membres adhérents : 1 par chaque comité ou association soit 12 membres pour 2020.

6 Site internet et blog internet

En 2020 nous serons toujours hébergés par normandiecouseapied.com dirigé par Wilhem Roussin. Au niveau du blog : www.challenge27.centerblog.net Benoît Argentin s'engage à sa mise à jour.

7) Cotisation annuelle

La cotisation annuelle a été fixée à **110 euros** pour la mise à jour du site internet, l'achat des récompenses et le fonctionnement de l'Association. Elle devra être versée à notre nouvelle trésorière Sylvie Vial. Un reçu sera adressé à chaque membre après paiement.

8) Mise à jour du règlement Challenge Mariana

Nous avons repris le règlement revu le 23 novembre 2019 lors de notre dernière AG qui a pris place à Thiberville. Nous avons apporté quelques changements (voir document : Challenge Bitume 27 Mariana règlement 2020).

9) Clôture de l'AG extraordinaire :

Alain Chassevant la clôture à 21h30 en remerciant la Municipalité de la Vieille-Lyre. M. Marc Morière maire et Guy Oursel Président des Boucles de la Risle ont offert le pot de l'amitié.